

## Titre de l'action : Utilisation de la tondeuse autoportée en sécurité

### Objectifs visés :

- Maîtriser la législation sur l'utilisation des tondeuses à gazon autoportées
- Appréhender les responsabilités du conducteur
- Assurer un maniement en toute sécurité en prévenant les risques
- Maîtriser les techniques de conduite d'une tondeuse autoportée

### Modes de validation (diplômant, certifiant, non certifiant) :

- Evaluation individuelle sous forme de QCM, et épreuves pratiques
- Autoévaluation des acquis en début. Autoévaluation et feedback en cours et fin de formation
- Attestation de formation

### Durée de l'action exprimée a minima en heures :

- Une session de 1 jour (7 h), le 27 février 2024

### Voie et niveau de formation : formation continue sans niveau spécifique

### Modalités d'alternance, le cas échéant : sans objet

### Modalités pédagogiques :

- Formation en présentiel
- Cours en salle et diaporama
- Exercices pratiques sur site

### Contenus principaux de la formation :

- |  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Apport théorique</li><li>• Connaître la législation : les obligations de l'employeur et la responsabilité de chacun</li><li>• Connaître les différentes catégories de tondeuse</li><li>• La prévention des risques sur la route et sur un chantier</li><li>• Précisions sur les devoirs du conducteur</li><li>• Caractéristiques d'une tondeuse autoportée</li><li>• Vérification générale périodique</li><li>• La prise de poste et la fin de poste</li><li>• Les techniques d'utilisation d'une tondeuse</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Apport pratique</li><li>• Vérifications des équipements individuels de protection</li><li>• Vérifications de la tondeuse</li><li>• Etat des équipements de la tondeuse</li><li>• Utilisation de la tondeuse en situation de travail</li><li>• Mise en place du système tonte (lame simple, lame mulching)</li><li>• Utilisation de la tondeuse, respect du plan de tonte</li><li>• Arrêt de la tondeuse en fin de journée</li></ul> |
|--|---|

### Dispositif d'évaluation de l'action :

- Enquête de satisfaction
- Tour de table en fin de formation

### Public ciblé : Salariés d'entreprises, agents de collectivités

Prérequis : Aucun

### Conditions d'inscription : être majeur

Frais pédagogiques éventuels : 180 € TTC

### Information sur la rémunération et les financements :

- La rémunération reste à la charge de l'employeur
- Le coût de la formation peut être pris en charge par l'employeur et/ou par un Opérateur de Compétences. Cette formation n'est pas éligible au CPF (Compte Personnel de Formation)

### Modalités de sélection des demandeurs le cas échéant : sans objet

### Délais d'accès à l'action :

- Cette formation ouvrira à partir de 6 inscrits confirmés 15 jours avant le premier jour de la session

### Accueil et accès des personnes en situation de handicap :

- Un référent handicap Linda CUYERS (03 25 41 64 00 ; cfa.aube@educagri.fr)
- Accessibilité de nos 3 sites aux personnes à mobilité réduite (plan sur <https://www.epldelaube.fr>)

### Personne ou fonction à contacter :

- Philippe FLINOIS tel 03 25 41 64 00  
cfppa.st-pouange@educagri.fr